

La crise environnementale met les acteurs économiques au défi d'instaurer des modes de production et de consommation qui prennent le chemin d'une transition, afin de circonscrire ou limiter les impacts négatifs de l'activité économique sur l'environnement et la société. Or les investissements nécessaires pour atteindre ces objectifs requièrent d'énormes besoins en financement. L'Accord de Paris sur le climat lors de la COP21 (2015) a pour la première fois mis en avant cette dimension financière : son article 2 indiquait vouloir « aligner les flux financiers » avec un monde de zéro émission nette de CO<sub>2</sub>. Depuis 2018, l'Union Européenne s'est dotée de sa propre feuille de route à travers son Plan d'action en faveur de la finance durable pour une économie plus verte. Le secteur financier a ainsi récemment développé un intérêt pour l'environnement et le climat, avec l'émergence et le développement de nouveaux actifs financiers dits « verts », « responsables » ou encore « durables », voire parfois « solidaires », intégrant les dimensions dites ESG (pour Environnementale, Sociale et de Gouvernance), promus vers des profils d'épargnants spécifiques (livret de développement durable, épargne salariale, finance solidaire etc.). On observe conjointement l'élaboration de tout un ensemble de métriques et dispositifs pour assoir le développement de ces fonds, ainsi qu'une intervention des pouvoirs publics qui se sont efforcés à la fois de réguler et d'encourager ces nouveaux segments de marchés financiers. C'est ainsi que l'on a pu parler, dans le sillage d'Eve Chiappello, d'un « moment de la finance verte »,

Cette finance qui semble se mettre au service de la transition fait l'objet d'une littérature foisonnante en économie et en finance, qui s'interroge sur les déterminants du développement de ces nouveaux actifs, leurs performances de marché et leur prix. Au-delà de la performance financière, les travaux en science de gestion s'intéressent souvent à la définition et à l'opérationnalisation de la performance dite extra-financière et aux entrepreneurs institutionnels qui développent ces thématiques. Des travaux pionniers en géographie ont exploré la financiarisation de la nature qui est portée en germe par ces nouveaux actifs. Des travaux sociologiques, enfin, ont été consacrés à la construction d'indicateurs et d'outils pour équiper et rendre possibles ces marchés d'actifs, ainsi qu'aux nouvelles professions qui accompagnent leur développement, qu'elles appartiennent aux espaces de la finance ou relèvent d'intermédiaires comme les consultants. Ces travaux sont encore loin d'épuiser toutes les questions relatives à la finance durable, objet polymorphe et en mouvement constant du fait des dynamiques régulateurs qu'il connaît.

Cet appel à contributions propose de les prolonger, tout en précisant la perspective en définissant la finance comme un monde social qui, à la fois, accompagne la transition environnementale dans sa fonction de financement, et s'en trouve également transformé lui-même par l'émergence de nouveaux actifs, de nouveaux acteurs, de nouvelles logiques. Pour ce faire, nous proposons de partir de l'empirie et de la diversité des interactions entre acteurs financiers pour tracer le périmètre du monde de la finance durable conçu comme un espace social et politique fait d'acteurs hétérogènes, du côté de la production (industrie financière), de la consommation (épargnants institutionnels et individuels), mais également des intermédiaires, experts, régulateurs, analystes, challengers etc., et qui entretiennent entre eux des interactions de nature plus variées qu'un simple échange économique (concurrence, mais aussi coopération,

régulation, apprentissage etc.). Nous souhaitons explorer en quoi l'intégration de critères environnementaux ou sociaux transforme la finance comme monde construit socialement avec l'émergence du monde de la finance durable : comment sont composés les nouveaux actifs et les nouveaux marchés, à travers quels dispositifs, quels sont les acteurs qui les portent et quelles sont leurs logiques, existe-t-il des controverses, quels en sont les enjeux de régulation liés à la co-construction des règles de ces marchés entre acteurs publics et privés, quels en sont les effets sur l'accumulation du capital, sur le secteur financier, sur les politiques publiques, sur l'environnement, sur les entreprises ?

Les articles pourront s'inscrire dans différentes disciplines issues des sciences humaines et sociales (sociologie, science politique, histoire, sciences de gestion, économie, géographie, etc.) et mobiliser des cadres théoriques variés. Les contributions devront s'appuyer sur des enquêtes de terrain ou l'analyse de corpus ou de bases de données. Chacune de ces approches permet de saisir une des dimensions de l'action individuelle et collective au sein de ce monde social, ce qui explique la volonté de tenter de les articuler toutes ensemble au sein de ce dossier thématique. Les propositions pourront ainsi s'intégrer à un ou deux des axes suivants.

## 1. L'écosystème de la finance durable

Les contributions pourront proposer des travaux sur les acteurs de ce sous-espace spécifique qu'est la finance durable. Quelles sont leurs trajectoires et leurs propriétés, se distinguent-ils des acteurs des marchés financiers plus traditionnels, quelles caractéristiques partagent-ils ou au contraire quels sont les facteurs d'hétérogénéité entre eux ? Quelles sont les relations entre ces acteurs ?

Il pourra s'agir d'étudier l'émergence de **nouvelles professions**, comme les analystes dans les agences de notation extra-financière, les professionnels de l'évaluation de l'impact, les consultants en bilan carbone, les gestionnaires de fonds d'investissement ESG ou thématiques durables, les consultants en finance durable, les experts privés et publics qui définissent les taxonomies et les labels identifiant les activités vertes et/ou durables, les auditeurs de durabilité etc. Ces nouvelles professions se déploient sur des marchés de plus en plus variés : marchés d'actions, d'obligations, de *private equity*, de l'assurance, des fonds de pension, de la gestion d'actifs par des *asset managers* ou des banques d'affaires, marché de la dette publique... Les contributions pourront aussi porter sur les **logiques d'action** de ces acteurs, entre logique financière et logique de « vertu » environnementale. Quel sens donnent-ils à la finance durable, alors que son effet environnemental est encore très incertain et entaché d'un fort doute de *greenwashing* ? Comment expliquer le consensus parmi les organisations internationales et de nombreux acteurs publics sur la nécessité de développer les marchés de ces actifs financiers ? Ce consensus sur le développement de ces marchés ne doit pas éluder les controverses sur les pratiques et leur légitimation, par exemple, la controverse entre les normes comptables européennes (EFRAG et double matérialité) et américaines (les normes IFRS environnementales de l'ISSB).

Nous invitons aussi des contributions sur les circulations des conceptions de la finance durable entre ces acteurs, par exemple par une analyse du rôle des **acteurs transnationaux** dans la fabrication et la promotion des standards de la finance durable dans des arènes comme l'ONU, l'OCDE, le G20 etc. Les contributions pourront accorder un intérêt particulier au **rôle des banques centrales** dans l'émergence, la promotion et le développement de la finance durable. Comment se sont-elles positionnées par rapport à ces nouveaux produits et activités financiers ? Que révèlent les controverses, par exemple lorsque Jens Weidmann, l'un des membres du conseil de la BCE, démissionne en 2021 du fait de son désaccord sur le « verdissement » de la politique monétaire ?

## 2. Comment la finance durable se fabrique-t-elle (au quotidien) ?

L'appel invite des contributions sur les pratiques des acteurs de la finance durable. Comment construisent-ils ces nouveaux actifs ? Quels sont leurs canaux de diffusion ? Comment animent-ils ces nouveaux marchés ? Quels modes de régulation expérimentent-ils ?

Les contributions pourront porter sur la création de **métriques, de dispositifs de quantification** du « vert » et des différentes dimensions du « durable », comme les taxonomies, les labels, les formes de *reporting*, qui sont indispensables à la mise en place de ces nouveaux circuits de financement. Quels sont les aspects rendus mesurables comme ceux invisibilisés (empreinte carbone, empreinte biodiversité) ? Comment se légitiment les expertises revendiquant ces mesures ? La technicité des métriques masque-t-elle des enjeux politiques ? L'analyse dite ESG est connue pour porter sur ces trois dimensions rarement mises ensemble, notamment dans les formations, cela a-t-il une incidence sur la construction des expertises ? Par exemple, l'environnement qui possède une assise dans les sciences de l'ingénieur ne prend-il pas parfois le pas sur la dimension sociale ? Les contributions de cet axe pourront également interroger les circuits de diffusion de cette nouvelle finance, en lien avec de nouveaux espaces numériques comme les plateformes de financement, ou au sein de réseaux de diffusion bancaires plus traditionnels.

Il s'agira aussi de s'interroger sur le **travail politique de construction des règles qui encadrent les activités de la finance durable**. Une série de textes impose depuis 2001 des obligations de *reporting* de plus en plus prescriptives aux entreprises dans le domaine environnemental et social (de la loi française sur les nouvelles régulations économiques de 2001 à la directive de l'Union européenne sur le *corporate sustainability reporting* de 2022), avec des textes récents spécifiquement sur la finance durable (ex. taxonomie européenne en 2020, standard des obligations vertes européennes en 2023, ainsi que la *Sustainable Finance Disclosure Regulation*). Quel est le positionnement des acteurs publics et quelles sont leurs logiques ? Comment expliquer cette promotion de la finance durable ? Ces efforts publics de réglementation se déploient en parallèle à des initiatives privées, par exemple avec la multiplication de labels. Quels sont les tenants de cette co-construction public-privé ?

De même, une observation et une analyse des **événements de communication et de promotion**, locaux ou internationaux, structurant ce champ trouverait toute sa place dans cet axe. Cette observation peut se situer à l'échelle des collectifs plus ou moins formels rassemblant plusieurs individus, comme de ceux réunissant plusieurs organisations.

## 3. Entre transformation et greenwashing : ce que produit la finance durable

Les contributions pourront enfin proposer des réflexions sur les effets de l'émergence et du développement de ce monde de la finance durable en ce qu'elle modifie les structures de la finance en général. L'injonction à accompagner la transition environnementale produit-elle des changements jusqu'au sein même de ce monde social ? Assiste-t-on à polarisation de ces espaces ou à une réappropriation des acteurs et pratiques de la finance durable dans la finance en général ?

Quelle est la mesure de cette finance durable en termes de **flux financiers** ? Comment les montants mobilisés pour financer de nouvelles activités destinées à agir pour le climat et l'environnement se distinguent-ils ou s'articulent-ils avec des financements qui auraient peut-être eu lieu même en l'absence de ces nouveaux instruments et marchés financiers ? Le développement de la finance durable annonce-t-elle l'émergence d'un capitalisme « vert » dans lequel l'accumulation du capital est modifiée dans le sens de ces investissements ?

S'agit-il d'un monde social qui reste une niche ou bien rencontre-t-il la finance dans son ensemble ? L'émergence de nouveaux marchés, instruments et professions a-t-elle un impact profond sur le secteur financier, ou cet effet transformatif reste-t-il localisé et limité ? **Quelles sont les dynamiques, concurrences, résistances entre la finance durable et les autres segments de la finance ? Ou avec d'autres espaces sociaux engagés dans la transition comme les ONG ou les syndicats ?** Y a-t-il un phénomène de *mainstreamisation* de la finance durable, au sens où ses acteurs et outils seraient absorbés dans une finance plus classique ?

Les **effets sur les politiques publiques** pourront aussi retenir l'attention. Les acteurs publics sont partie prenante du développement de la finance durable à la fois du côté de la régulation de la structuration du marché par leurs interventions en termes de réglementation et de construction des métriques, et du côté des participants au marché dans la mesure où les institutions supranationales, les gouvernements ou les pouvoirs publics locaux émettent à leur tour, et de façon croissante, des actifs financiers durables pour financer leurs politiques. En quoi ces évolutions transforment-elles les modes d'intervention des acteurs publics, et contribuent-elles à la financiarisation des politiques publiques d'une part et à l'évolution des politiques environnementales d'autre part ?

Pour finir, plus largement, on pourra se demander **quels sont les effets de la finance durable sur les activités économiques financées** par ces nouveaux segments des marchés financiers. Dans quelle mesure subissent-elles des transformations profondes contribuant à la transition écologique, observe-t-on des **effets pervers** ?

Les articles, de **50 000 signes maximum** (espaces, notes et bibliographie compris), doivent être accompagnés de 5 mots-clés et d'un résumé de 150 mots (en français et en anglais). Ils devront parvenir aux coordinatrices du dossier avant le **4 septembre 2026** aux adresses suivantes :

Frédérique Dejean : [frederique.dejean@dauphine.psl.eu](mailto:frederique.dejean@dauphine.psl.eu)

Élise Penalva-Icher : [elise.penalva@dauphine.psl.eu](mailto:elise.penalva@dauphine.psl.eu)

Caroline Vincensini : [caroline.vincensini@ens-paris-saclay.fr](mailto:caroline.vincensini@ens-paris-saclay.fr)

Les **consignes relatives à la mise en forme des manuscrits** sont consultables sur le site de la revue : <http://tt.hypotheses.org/consignes-aux-contributeurs/mise-en-forme>

Pour plus de détails, merci de consulter le site de la revue : <http://tt.hypotheses.org>